

RAPPORT FINAL

Evaluation finale du Projet Féministes en Action (2021-2024), financé par l'AFD dans le cadre du FSOF



Aout 2025



RESUME EXECUTIF

En 2019, le président de la République française annonçait la création du Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF), un outil au service de la diplomatie féministe française. L'ambition était claire : renforcer les organisations féministes de la société civile dans les pays partenaires de la politique de développement de la France, afin qu'elles puissent pleinement jouer leur rôle dans la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Co-piloté par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'AFD, ce fonds mobilise trois canaux de financement complémentaires. Dans le cadre du canal 1, un appel à projets lancé en 2020 par l'AFD a posé les bases d'un premier fonds intermédiaire destiné à soutenir financièrement les organisations féministes des Suds autour de quatre grandes thématiques prioritaires : DSSR, violences basées sur le genre, pouvoir économique des femmes et accès aux droits. L'appel visait l'ensemble des pays en développement, avec une attention particulière portée à l'Afrique, qui recevait 65 % des financements, et aux questions de DSSR, qui représentaient la moitié des montants engagés.

C'est dans ce contexte qu'un consortium de six organisations – CARE France (chef de file), Equipop, Oxfam France, le Fonds pour les Femmes en Méditerranée, le Fonds pour les Femmes Francophones (XOESE) et l'Initiative Pananetugri pour le Bien-être des Femmes (IPBF) – a proposé le projet « **Féministes en Action** » (FEA). Lancé en janvier 2021 pour une période de quatre ans et doté d'un budget de 15 millions d'euros entièrement financé par l'AFD, le projet FEA représentait la première expérimentation d'un fonds intermédiaire dans le cadre du FSOF. **L'évaluation finale** vise à tirer les enseignements du projet pour orienter les futures actions de la diplomatie féministe française.

METHODOLOGIE

La présente évaluation vise à dresser un bilan global des résultats obtenus, à mesurer les effets transformationnels sur les OSC féministes récipiendaires, à apprécier la valeur ajoutée du fonds intermédiaire, et à formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles pour orienter la poursuite de l'initiative.

L'évaluation s'est appuyée sur une méthodologie mixte combinant des entretiens, une analyse documentaire approfondie, des missions de terrain dans six pays, un benchmark d'autres projets portés dans le cadre du canal 1 du FSOF, ainsi qu'une large consultation d'acteurs, totalisant 90 entretiens réalisés. Des études de cas ont également permis d'analyser en profondeur les effets du projet, d'identifier les facteurs de succès, les obstacles rencontrés, et d'apprécier la durabilité des changements observés.

CONSTATS EVALUATIFS

Pertinence :

Le Fonds de Soutien aux Organisations Féministes (FSOF) incarne l'aboutissement d'un plaidoyer collectif de longue date, porté notamment par les organisations membres du consortium de FEA.

Il répond de manière pertinente aux besoins de financement des OSC féministes, y compris pour leur fonctionnement, leur renforcement de capacités et leur reconnaissance, en ciblant prioritairement les organisations du Sud les plus en besoin d'appui.

Le FSOF constitue pour les organisations féministes un mécanisme de financement accessible et cohérent avec leurs priorités, en raison de son ambition, de son caractère inclusif et de la flexibilité qu'il offre.

Le projet FEA a joué un rôle clé dans la mise en œuvre du FSOF : premier projet lancé dans le cadre du canal 1, il en a posé les bases opérationnelles. À la fois pionnier et expérimental, il a permis de tester concrètement les modalités de mise en œuvre, avec un effet structurant sur des dimensions essentielles comme la gouvernance, les procédures et le cadre administratif. Il a ainsi produit des enseignements précieux et facilité le déploiement d'autres projets financés par le FSOF.

Le consortium FEA a développé une véritable offre de service aux OSC féministes adaptée à la diversité des profils, des contextes et des besoins. Ce niveau d'adaptation s'est matérialisé par la mise en place de mesures concrètes visant à lever certaines barrières administratives généralement associées à d'autres bailleurs, notamment par la simplification des procédures, et un accès facilité aux financements pour des OSC (*des OSC souvent éloignées de ces mécanismes, dont certaines ne disposant pas d'existence légale ou non formalisée*). Toutefois, la coexistence des exigences de l'AFD et des règles internes des membres du consortium a pu entraîner des disparités de mise en œuvre entre pays, limitant parfois la flexibilité attendue et maintenant une charge administrative jugée encore trop lourde par certaines petites OSC.

En termes de visée stratégique :

Sa flexibilité thématique a permis aux OSC féministes de proposer des actions en cohérence avec leur vision, leurs priorités et leurs compétences, sans les contraindre à des cadres programmatiques rigides. Ce choix reflète une caractéristique structurante du tissu féministe : une approche holistique, où les enjeux de santé, de lutte contre les violences, de justice économique ou encore de participation politique sont étroitement liés et rarement traités de façon isolée. En rompant avec une logique descendante, cette approche favorise une meilleure adéquation avec les réalités de terrain. L'ouverture géographique du projet est, quant à elle, cohérente avec son ambition mondiale. Toutefois, cette large couverture a parfois limité la création d'une véritable communauté de pratiques à l'échelle projet et complexifié la gestion opérationnelle, en raison de l'hétérogénéité des contextes et des dynamiques locales.

Du point de vue de la structuration :

La structuration en consortium a constitué un levier stratégique majeur du projet FEA. Fondée sur des collaborations préexistantes (mouvement W7 dès 2019) entre des organisations engagées et complémentaires, elle a permis de combiner des expertises variées, d'assurer une répartition efficace des rôles et d'étendre l'accompagnement aux OSC féministes sur une large diversité de contextes. Chacun partenaire a ainsi pu contribuer de manière spécifique, tout en retirant des bénéfices propres du projet :



Cette alliance repose sur des valeurs communes et une forte cohérence stratégique qui a renforcé la crédibilité du projet et permis d'expérimenter un modèle de fonds plus accessible, salué par les partenaires comme un "*fonds emblématique*" et un "*projet vitrine*" du FSOF. Le fonctionnement collectif a également favorisé l'apprentissage mutuel, la montée en compétence des équipes, un plaidoyer coordonné à l'échelle internationale et la modélisation d'un fonds plus accessible aux OSC féministes. Toutefois, il s'est aussi accompagné de défis : la diversité des cultures organisationnelles, les temporalités différentes et le temps nécessaire à la co-construction ont parfois limité la pleine activation des synergies attendues.

Des initiatives prometteuses (ateliers de capitalisation, communautés de pratiques, échanges régionaux) ont été lancées, mais assez peu diffusées au-delà des structures initiatrices. Pour les prochaines phases, un approfondissement du travail collectif autour du partage d'approches et de la capitalisation pourrait consolider l'impact du consortium et favoriser des formes de coopération encore plus intégrées.

En termes d'approche :

L'harmonisation des méthodes d'accompagnement n'était pas un objectif en soi du projet FEA. Chaque membre a mobilisé ses propres approches, adaptées à ses compétences aux contextes d'intervention. Néanmoins, un déroulé commun et partagé s'est dégagé dans la mise en œuvre, porté par un ensemble de principes communs, formalisés ou implicites :

- **Principe de non-mise en concurrence des OSC**, pour éviter les dynamiques de rivalité et favoriser l'émancipation collective ;
- **Accompagnement de proximité**, fondée sur le "aller vers" privilégiant les contacts directs avec les OSC via des missions de terrain pour une meilleure compréhension des réalités locales. Sa mise en œuvre reste inégale, souvent freinée par des contraintes budgétaires ;
- **Une approche partenariale fondée sur le respect et la confiance** : les membres du consortium ont privilégié une collaboration horizontale, en

- soutenant les OSC féministes dans la mise en œuvre de leurs propres agendas et en reconnaissant pleinement leur expertise et leur légitimité à agir ;
- **Un accompagnement global et continu** : construit avec et pour les OSC, proposé sur l'ensemble du cycle de projet et fondé sur le libre consentement..

Cette approche, bien que parfois limitée par les ressources disponibles, a permis d'instaurer un climat de confiance, de renforcer les capacités des OSC féministes, et de promouvoir une logique de co-construction ancrée dans les réalités du terrain.

Cohérence :

Cohérence interne :

Le consortium du projet FeA regroupe des OSC féministes aux profils, approches féministes et contextes très divers, ce qui enrichit le programme mais pose aussi des défis. Les principes féministes sont partagés, mais leur mise en œuvre varie selon les organisations et pays, allant d'une posture féministe politique et intersectionnelle affirmée à des engagements plus larges, parfois centrés sur des actions sociales sans revendication féministe explicite.

Le projet FEA n'a pas cherché à imposer une définition unique du féminisme, mais a accompagné cette diversité de trajectoires, façonnées par les contextes, les histoires militantes et les marges de manœuvre des OSC. Il a permis une appropriation progressive, souvent évolutive, des principes féministes, sans harmonisation formelle. L'approche de FEA repose ainsi sur une double exigence : reconnaître et respecter la diversité des postures, tout en affirmant une ambition transformatrice.

Cohérence externe :

Dans le cadre de la diplomatie féministe française, FEA s'inscrit dans le FSOF, lancé en 2019, qui a mobilisé 250 millions d'euros en cinq ans, faisant de la France le premier financeur mondial des organisations féministes. Le projet incarne des principes clés de cette diplomatie — financement flexible, appui structurel, reconnaissance des savoirs locaux, inclusion — et répond aux besoins concrets d'actrices souvent marginalisées. Lancé en 2022, FEA a été la première mise en œuvre concrète du FSOF, traduisant politiquement et opérationnellement les engagements français.

Cependant, au moment de son lancement, la diplomatie féministe n'était pas encore structurée institutionnellement. FEA s'est donc construit « par le bas », grâce à l'engagement du consortium, avec une forte liberté d'action mais une coordination stratégique encore limitée. Il préfigure ce que pourrait être une diplomatie féministe pleinement incarnée : inclusive, politique, co-construite et centrée sur les besoins locaux — une orientation que la stratégie 2025–2030 vise désormais à consolider.

Dans un contexte mondial marqué par le recul des droits des femmes et la baisse des financements, FEA et le FSOF constituent des espaces rares et stratégiques de soutien aux OSC féministes. Toutefois, des inquiétudes émergent sur l'évolution du FSOF post-FEA, notamment la fragmentation des financements en sous-thématiques descendantes, perçue comme un retour à des logiques programmatiques classiques, limitant la capacité des OSC à définir leurs priorités.

Enfin, la connaissance et l'implication des équipes France sur le terrain (SCAC, AFD) restent limitées, freinées par la faible structuration des relais, la rotation du personnel et une faible circulation de l'information. Les équipes France sur le terrain souhaiteraient plus de coordination, de lien avec les OSC féministes et une meilleure visibilité des dispositifs.

Efficience :

Les ressources humaines mobilisées dans le cadre du projet FEA ont constitué un point de fragilité important. La couverture RH s'est révélée souvent insuffisante au regard de la diversité des contextes, du nombre d'OSC accompagnées et de la charge de travail réelle. La forte variabilité des besoins des organisations a rendu difficile toute planification fine en début de projet, entraînant des écarts notables entre les temps effectivement mobilisés et les financements prévus. Plusieurs membres du consortium ont dû adapter leur fonctionnement : mobilisation de fonds propres, mutualisation d'activités, ou intégration d'expertises externes via les budgets des OSC.

Le rôle des responsables administratifs et financiers (RAF), pourtant central dans la mise en œuvre des partenariats et la redevabilité, a été globalement sous-valorisé dans le projet. Peu associés à la phase de conception, à la gouvernance et au pilotage, ils ont dû assumer une charge de travail importante, souvent sans reconnaissance suffisante ni présence sur le terrain.

Malgré ces contraintes, les équipes ont fait preuve d'une forte adaptabilité. Leur mobilisation a permis de maintenir un accompagnement de qualité, largement apprécié par les OSC, et de nourrir une dynamique apprenante. Cette flexibilité a facilité les phases suivantes du projet, notamment les refinancements, et posé les bases d'un fonctionnement plus fluide.

Efficacité :

Résultat 1 : Le projet a atteint son objectif de sécuriser des financements souples et accessibles pour les organisations féministes, en particulier les petites structures et celles non enregistrées. La diversité des canaux proposés, la possibilité de financer les frais de fonctionnement, et la répartition équilibrée des subventions par thématique et par zone géographique illustrent l'efficacité et la pertinence du dispositif.

Résultat 2 : Le projet a renforcé les capacités techniques de nombreuses OSC féministes grâce à un accompagnement personnalisé, fondé sur des diagnostics de besoins et des plans d'apprentissage adaptés. Plus d'1 million d'euros ont été investis, dépassant le budget initial, pour répondre à la diversité et à l'intensité des demandes. Les résultats clés sont très positifs : 96 % des OSC ont bénéficié d'un suivi dans la mise en œuvre de leurs projets, plus de 100 organisations ont vu leurs compétences en gestion et développement organisationnel renforcées, et plus de 50 ont été formées sur les thématiques stratégiques du projet. L'accompagnement « sur mesure », adaptée aux profils et contextes spécifiques de chaque organisation et

centré sur une approche réactive et contextualisée, a été largement saluée. Toutefois, l'accompagnement est parfois resté cloisonné entre les membres du consortium, limitant les synergies collectives. Le consortium a identifié cet enjeu et amorcé des efforts de coordination, à renforcer dans les phases futures.

Résultat 3 : Le projet a renforcé la mise en réseau, la capitalisation et le plaidoyer des OSC féministes, avec plus de 707 000 € investis. Des communautés de pratiques ont été créées selon des logiques régionales ou thématiques. Si elles ont permis des échanges et la production de savoirs, leur potentiel reste sous-exploité faute de ressources dédiées à leur animation.

La communication externe a largement dépassé les objectifs, avec 91 retombées médiatiques et plus de 300 contenus diffusés, même si l'audience en ligne est restée en deçà des attentes. Le plaidoyer collectif a dépassé les cibles fixées, avec 19 consortiums formés dans le cadre du canal 3, et quatre missions de plaidoyer en France donnant une voix directe aux femmes du terrain et contribuant à la reconnaissance politique du FSOF. Des tensions sont toutefois apparues autour des critères de sélection des participantes, soulignant la nécessité d'une communication plus transparente pour maintenir la cohésion du réseau..

Effets :

De quelle façon le projet FEA a-t-il favorisé le renforcement de capacités des OSC récipiendaires ?

L'accompagnement multimodal a généré des effets différenciés selon les bénéficiaires, en fonction du type de financement reçu, de l'acteur du consortium en charge de l'appui, ou encore de la nature de ce dernier. Mais dans cette diversité, un dénominateur commun se dégage - **toutes les OSC interrogées témoignent d'un renforcement de leur pouvoir d'agir :**

- Formalisation et structuration : Plusieurs OSC initialement informelles ont engagé un processus de formalisation légale, renforçant leur légitimité.
- Renforcement stratégique : Les organisations ont clarifié leur mission, consolidé leur vision féministe et affirmé leur rôle d'actrices engagées.
- Montée en compétences : Des progrès notables ont été observés en gestion de projet, suivi administratif et financier.
- Soutien à l'action terrain : Le financement leur a permis de concrétiser ou d'élargir leurs interventions, avec des initiatives plus structurées et ambitieuses, en cohérence avec leurs orientations stratégiques et leurs choix d'intervention. Certaines organisations ont pu élargir l'échelle de leurs interventions ou développer de nouvelles initiatives en structurant des interventions plus ambitieuses.

Ces avancées ont permis aux OSC de :

- Accroître leur reconnaissance et visibilité auprès de leurs pairs, des bailleurs, des institutions et du grand public. Certaines sont aujourd'hui identifiées comme des actrices clés dans leur champ d'intervention, à l'échelle locale voire nationale.
- Affirmer leur vision et de renforcer leur positionnement au sein de l'écosystème local et national. Elles déclarent que le projet les a renforcés dans leur autonomie idéologique en leur permettant d'affirmer leur ligne féministe.

- Développer la confiance et l'autonomie des équipes. La prise en charge de certaines lignes budgétaires, souvent non couvertes par d'autres financements, a également constitué un facteur de soulagement sur un temps donné et de motivation.
- Gagner en efficacité et en portée dans leurs actions, renforçant ainsi leur capacité à produire des changements concrets dans leurs contextes d'intervention.

Plusieurs éléments permettent de considérer ces effets comme durables ; les OSC ont intégré des outils et compétences, renforcé leur stabilité organisationnelle et amélioré leur capacité à accéder aux financements. Cependant, les effets restent fragiles : les financements ont été insuffisants pour assurer une viabilité à long terme, et peu d'OSC ont réussi à mobiliser d'autres ressources. La fin du projet intervient dans un contexte de raréfaction des financements, et la pérennité des actions repose encore largement sur le bénévolat, avec un risque d'essoufflement militant.

Les OSC récipiendaires se sentent-elles davantage en capacité de peser sur les sujets de société ?

Le projet FEA a renforcé des dynamiques de plaidoyer déjà présentes au sein des OSC. Il a permis aux organisations de structurer leurs démarches, de clarifier leurs messages et de renforcer leur légitimité dans les espaces publics et institutionnels. Grâce à l'appui reçu :

- Les OSC se sentent davantage en confiance et mieux préparées pour mener leurs actions.
- Elles ont développé des approches plus adaptées, parfois innovantes.
- Le soutien financier a facilité leur mobilité et accru leur visibilité.
- Certaines OSC, notamment celles accompagnées via le canal 1, expriment cependant le besoin de formations plus approfondies en plaidoyer, en particulier dans des contextes sensibles ou face à des résistances institutionnelles.

Malgré une durée de mise en œuvre relativement courte, les effets sont tangibles à l'échelle locale, voire nationale :

- Plusieurs OSC sont désormais reconnues pour leur expertise et régulièrement sollicitées comme intervenantes ou facilitatrices.
- Elles sont davantage écoutées, tant par le grand public que par les autorités.
- Elles occupent une place de plus en plus attendue et visible dans l'espace public.

Elles ont démontré leur capacité à influencer les débats publics et politiques, y compris dans des environnements hostiles, témoignant de leur courage et de leur détermination.

L'expérience souligne également le rôle stratégique de la reconnaissance internationale, qui agit comme levier d'influence à l'échelle nationale.

Les articulations entre niveaux local et national se sont également révélées porteuses :

- Les réussites locales nourrissent et légitiment les plaidoyers nationaux.
- Les politiques nationales nécessitent des relais locaux capables d'assurer leur mise en œuvre, leur adaptation au terrain et leur appropriation par les communautés.

Le plaidoyer s'inscrivant dans le temps long, sa pérennité repose sur plusieurs dynamiques déjà engagées :

- L'ancrage des savoir-faire transmis.
- La reconnaissance croissante des OSC aux niveaux local, national et régional.
- L'émergence d'une nouvelle génération d'actrices mobilisées, prêtes à prendre le relais.

Toutefois, les contextes de plus en plus répressifs font émerger des besoins accrus en matière de protection des femmes engagées. Dans ce cadre, le collectif apparaît comme une réponse pertinente : la mise en réseau favorise des actions communes à fort impact, mais nécessite encore un soutien renforcé pour s'inscrire durablement.

Dans quelle mesure le projet a-t-il favorisé les dynamiques collectives d'OSC bénéficiaires ?

Le projet FEA a permis de mettre en lumière la force du collectif pour les OSC féministes. Il a contribué dans une moindre mesure à renforcer les alliances entre OSC, à enclencher le dialogue avec les pouvoirs publics mais également à créer un espace féministe plus structuré où les initiatives étaient souvent isolées et informelles.

Le projet a mis en évidence plusieurs dynamiques :

- Des dynamiques impulsées directement par le projet qui ont montré leurs limites sur le continent africain pour des raisons d'enjeux de leadership, de divergences dans les modes de fonctionnement et les capacités, de manque de cohérence dans les ambitions.
- Des dynamiques impulsées directement par les OSC dans le cadre du projet à l'image du réseau mis en place en Amérique Latine (RSMLAC) véritable processus collectif et participatif conçu pour améliorer les stratégies d'influence des OSC impliquées. Une expérience qui renforce non seulement la voix politique des femmes dans la région, mais a également un impact personnel et collectif durable.
- L'appui aux dynamiques existantes, le soutien à des réseaux déjà constitués, au sein desquels les acteurs.trices se connaissent et ont l'habitude de collaborer, s'est avéré être la pratique la plus efficace — à condition toutefois de garantir la participation active et équitable de l'ensemble des membres.
- L'organisation de rencontres entre les OSC favorables à la création de dynamiques : l'objectif étant de stimuler les échanges sans contraindre la collaboration. Le projet, en créant un espace de mobilisation, a permis à certaines actrices de se rencontrer, de se reconnaître, et d'impulser un cadre de réflexion féministe adapté aux réalités locales.

Ces dynamiques renforcent la solidarité et la résilience des OSC face aux contraintes croissantes, en favorisant l'émergence d'actions collectives, la mutualisation des ressources, le partage d'expériences, et un engagement fondé sur l'entraide et le soutien mutuel.

En conclusion le projet FEA a ainsi joué un rôle pionnier en renouvelant les approches de financement des OSC féministes, ouvrant la voie à un soutien plus adapté, y compris pour des acteurs non enregistrés. Ses résultats positifs appellent à prolonger et amplifier ce dispositif pour consolider ces acquis et maximiser l'impact sur le long terme.

RECOMMANDATIONS

A court terme – dans la perspective d'une phase 2 :

A destination du consortium :

- ▶ Consolider les acquis des OSC déjà soutenues dans le cadre de la phase 1 du projet FEA
- ▶ Maintenir l'approche inclusive de la phase 1 et renforcer le soutien aux OSC féministes les plus éloignées des circuits de financement
- ▶ Valoriser l'accompagnement entre paires
- ▶ Créer des opportunités de rencontre entre OSC à travers des activités collectives et stimuler ainsi la mise en réseau des OSC
- ▶ Mobiliser précocement les équipes support des membres du consortium
- ▶ Structurer et renforcer le dispositif de suivi-évaluation
- ▶ Animer des communautés de pratiques
- ▶ Accompagner la réflexion sur la viabilité économique des OSC
- ▶ Maintenir un accompagnement de proximité
- ▶ Renforcer les compétences en plaidoyer
- ▶ Répertorier et valoriser les compétences thématiques existantes chez certaines OSC (ex. DSSR...) pour nourrir l'expertise du programme et renforcer les dynamiques de paires.
- ▶ Mieux encadrer les dynamiques de consortium (canal 3)
- ▶ Renforcer les synergies au sein du consortium

A destination des partenaires techniques et financiers :

- ▶ Créer et partager, pour chaque pays du projet FEA, un vivier identifié d'OSC féministes bénéficiaires du FSOF, connu des bailleurs (AFD et SCAC), permettant un meilleur suivi, appui et relais des actions.
- ▶ Renforcer la sensibilisation et l'information des SCAC et Agences AFD locales autour des dynamiques féministes et des objectifs du FSOF.
- ▶ Mettre en place une communication croisée et régulière entre :
 - Les équipes terrain du consortium et les représentations locales des bailleurs (AFD, SCAC)
 - Les différents projets FSOF présents dans un même pays
- ▶ Accompagner la logique de parcours entre les canaux du FSOF (un amorce avec le canal 1, une mise à l'échelle avec le canal 3 puis une candidature au canal 2 menée en propre par les OSC) → dans une logique de poursuivre l'accompagnement des OSC appuyées par FEA.
- ▶ Clarifier le rôle de l'Unité de gestion du FSOF : quant à ses fonctions, ses moyens et son rôle dans la transversalisation de l'apprentissage entre les différents acteurs.
- ▶ Soutenir la dynamique inter-FSOF engagée par les chef.fe.s de file des consortiums dans le but d'aboutir à un cadre facilitant et harmonisé tout en accompagnant le partage de pratiques.

A plus long terme :

A destination du consortium :

- ▶ Allonger la durée des projets financés pour permettre un réel ancrage et un accompagnement renforcé dans le temps.
- ▶ Continuer de faire du cadre féministe un socle commun du programme, en intégrant des objectifs politiques clairs dès la conception et la contractualisation des projets.
- ▶ Reconnaître et promouvoir la diversité des profils de militantes, en encourageant une représentation pluraliste dans les espaces de prise de parole.
- ▶ Continuer de renforcer les alliances féministes multi-niveaux, en positionnant les OSC récipiendaires comme interlocutrices légitimes dans les espaces de négociation avec les institutions, les bailleurs et les pouvoirs publics.
- ▶ Renforcer les réseaux et alliances inter-OSC au niveau régional pour assurer la continuité des mobilisations sur les thématiques partagées, au-delà du programme.

A destination des partenaires techniques et financiers :

- ▶ Maintenir les financements aux OSC féministes.
- ▶ Maintenir et élargir le financement direct aux OSC locales, y compris informelles ou peu structurées, malgré leur faible conformité aux standards classiques.
- ▶ Continuer à financer les projets en fonction des thématiques définies par les OSC elles-mêmes, même si elles ne correspondent pas exactement aux priorités des bailleurs.
- ▶ Continuer de reconnaître la diversité des formes d'organisation féministe sans imposer de modèle normatif.
- ▶ Renforcer les liens avec les SCAC et Agences AFD locales.
- ▶ Faire de la diplomatie féministe un levier concret de soutien aux militantes, collectifs et réseaux féministes, au-delà du seul agenda politique ou communicationnel.
- ▶ Créer des espaces permanents de dialogue inter-consortium et inter-partenaires, pour favoriser une coordination stratégique à l'échelle régionale ou thématique.